



SOMMAIRE

- Visite de travail de l'Ambassadeur Jan Grauls en RCA
- Signature de l'Accord de cessez-le-feu entre la CPJP et l'UFDR
- Actualités politiques
- Activités SIU
- Activités SDHJ
- Célébration en RCA de la 66ème Journée des Nations
- La Centrafrique dans un monde de 7 milliards d'habitants
- Activités SNU

Visite de travail de l'Ambassadeur Jan Grauls en RCA



La délégation en séance de travail avec le Président Bozizé

nées.

La formation d'un gouvernement, la réélection du Président de la République, la présentation à l'Assemblée Nationale par le Premier Ministre de sa politique générale sont autant d'éléments positifs à l'actif de la Centrafrique dans la perspective d'une discussion que le Conseil de Sécurité va consacrer à la RCA à New York à la mi-Décembre. Pour cela, l'Ambassadeur Grauls préconise aux autorités nationales de se présenter à New York avec un bon dossier.

La délégation a participé à une réunion de travail avec le Ministre d'Etat au Plan et à l'Economie M. Sylvain Maliko, en présence de Mme Margaret Vogt, des membres du gouvernement et des Représentants des organismes internationaux. Il fallait faire le point lors de cette réunion des différents projets inscrits par le Fonds de Consolidation de la Paix en faveur de la Centrafrique. En tout, 26 projets répartis sur plusieurs secteurs notamment, les secteurs de sécurité et de Démobilisation, de l'Etat de Droit et Bonne Gouvernance et d'appui aux communautés affectés par les conflits ont été revus.

Les objectifs inscrits au programme de la visite de l'Ambassadeur Grauls en RCA sont établis comme suit:

- ◇ évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités clés identifiées pour la paix en RCA sur la base de la deuxième revue du Cadre stratégique adopté de manière informelle à New York le 13 Septembre 2011;
- ◇ poursuivre la discussion sur l'engagement futur entre la Commission de Consolidation de la Paix et la RCA après l'expiration du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix;
- ◇ discuter avec les partenaires locaux de la promotion du principe de l'appropriation nationale par le Gouvernement centrafricain.

La question de la réconciliation nationale après les élections législatives et présidentielle de 2011 et leurs résultats, l'encouragement des autorités nationales à travailler avec toutes les parties prenantes au Dialogue politique inclusif, la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et le processus de Désarmement Démobilisation et Réinsertion (DDR) ont fait partie de l'ordre du jour de la visite.

(suite Page 2)

Le Président de la Configuration RCA du Fonds de Consolidation de la Paix et Ambassadeur du Royaume de Belgique auprès de l'ONU, M. Jan Grauls, à la tête d'une délégation de 8 membres, a effectué du 10 au 15 Octobre 2011 sa 8^{ème} visite de travail en RCA.

Durant son séjour en RCA, la délégation accompagnée de la Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en Centrafrique Mme Margaret Vogt, a été reçue en audience successivement par la Ministre Déléguée à la Coopération internationale Mme Aimée Dorothee Malenzapa, le Ministre des Affaires Etrangères M. Antoine Gambi, le Ministre d'Etat au Plan et à l'Economie M. Sylvain Maliko, le Premier Ministre M. Faustin Archange Touadera et le Chef de l'Etat François Bozizé.

A la sortie de l'audience de la délégation avec le Président de la République François Bozizé, l'Ambassadeur Grauls a déclaré que la RCA est dans l'agenda du Conseil de Sécurité et de la consolidation de la Paix. Selon lui, la Centrafrique mène un combat courageux contre la pauvreté et l'instabilité mais la sécurité reste une préoccupation sérieuse. Pour ce faire, la communauté internationale est consciente du fait que ce pays a besoin d'une Armée, d'une Police, d'une Gendarmerie et des Douanes bien formées, bien équipées et bien disciplinées.

Signature de l'Accord de cessez-le-feu entre la CPJP et l'UFDR

Signature d'Accord de cessez-le-feu entre les différents protagonistes de la crise dans la Haute Kotto, l'UFDR représentée par M. Damane Zacharia et la CPJP représentée par M. Abdoulaye Hisen Ramadan.

Suite à la rencontre du 08 Octobre 2011 au Ministère chargé du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) sous l'égide du Médiateur de la République Mgr Paulin Pomodimo, de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique, Mme Margaret Vogt, de la Représentante spéciale du Président de la Commission de l'Union Africaine Mme Hawa Hamed Youssouf et du Gouvernement centrafricain, les protagonistes de la crise dans la Haute Kotto ont signé un Accord de cessez-le-feu.

Aux termes de cet Accord les deux parties conviennent de ce qui suit :

- Article 1^{er}, les deux parties s'engagent au respect scrupuleux de la Constitution de la RCA du 27 Décembre 2004;
- Article 2, l'arrêt immédiat de toutes hostilités, des campagnes médiatiques et de toutes les exactions et violations des Droits humains ;
- Article 3, la levée de toutes les barrières et le respect de la libre circulation des biens et des personnes ;
- Article 4, le retrait dans un délai de 8 jours à compter de la date de signature, de toutes leurs forces de la ville de Bria et le retour des combattants des deux parties dans leurs sites respectifs.
- Article 5, la CPJP s'engage à adhérer sans délai à l'Accord de Paix Global de Libreville;
- Article 6, le présent Accord de cessez-le-feu implique la mise en place d'un mécanisme de vérification dont l'application sera assurée par les représentants du Gouvernement, de la MICOPAX, du BINUCA et de l'Union Africaine (UA);
- Article 7, en cas de divergence ou de violation de l'application du présent Accord, les parties doivent faire recours à l'arbitrage du Comité de Suivi qui statue en se fondant sur l'expertise du Mécanisme de vérification;
- Article 8, le présent Accord de cessez-le-feu entre en vigueur à compter de la date de sa signature et sera communiqué où besoin sera.

Ont paraphé du côté du Gouvernement, le Ministre Délégué en charge du DDR, le Général Xavier Sylvestre Yangongo, le Ministre Délégué en charge de la Défense nationale le Colonel Jean Francis Bozizé, le Ministre Conseiller du Chef de l'Etat M. Stanislas Mbango et le Vice-président du Comité de Pilotage du DDR, M. Jean Jacques Demafouth. Selon M. Damane Zacharia, « il n'y a plus de problème entre nous. Nous venons de signer ensemble cet Accord et on s'est déjà salué donc si demain quelqu'un se permet de faire usage de son arme,



Signature de l'Accord par M. Damane et M. Ramadan

qu'il soit interpellé». Pour M. Zakaria Mahamat « l'accord engage la responsabilité des deux parties devant la population centrafricaine, la communauté internationale et l'histoire. Il y a déjà une volonté de faire la paix et il ne reste qu'à la consolider »

Pour rappel les hostilités ont débuté dans la région le 11 Septembre 2011 suite aux combats entre la rébellion à majorité Goula de l'UFDR et celle à majorité Rounga de la CPJP dans la ville de Bria. Ces combats ont occasionné la perte en vies humaines d'une quarantaine de personnes dans la région et plus de 5.000 déplacées internes dans les villes d'Ippy et de Bambari en plus d'importants dégâts matériels.

Un Comité de conciliation présidé par le Médiateur de la République avait été mis en place le 03 Octobre et était composé du BINUCA, du Ministère en charge du DDR, du Ministère de la Défense, du Ministère de l'Administration du Territoire, du Ministère de la Sécurité publique, du Ministère de la Communication et de la MICOPAX. L'objectif de ce comité étant de mettre en place des stratégies devant mener des conciliations entre les deux ex-rebellions. La 1ère réunion de ce comité a eu lieu le 04 Octobre 2011 au Ministère du DDR et a permis la mise en place d'une feuille de route.

Il convient de rappeler que dans le communiqué de presse N°004-11 du BINUCA publié le 20 Septembre 2011, les Nations Unies avaient exprimé leurs vives préoccupations face aux combats entre la CPJP et l'UFDR et ont appelé à un cessez-le-feu immédiat. Le même appel a été aussi lancé par l'Union Africaine appelant les deux parties à « enterrer la hache de guerre » .

Dans son communiqué de presse du 22 Septembre 2011, le Gouvernement s'est interrogé sur les raisons de ces affrontements car « la CPJP et l'UFDR se sont engagés avec le gouvernement dans un processus de paix matérialisé par la signature de différents Accords de Paix ».

BN

Visite de travail de l'Ambassadeur Jan Grauls en RCA (Suite de la page 1)

Les autres points discutés pendant les entretiens ont concerné: la bonne gouvernance et l'Etat de Droit, les enfants et les conflits armés, la violence sexuelle dans les conflits et les pôles de développement.

La délégation s'est rendue à Ndélé dans le Bamingui Bangoran afin de constater l'état d'avancement des projets financés par le Fonds de Consolidation de la paix dans la région.

Le dossier de la réforme électorale était au centre des échanges entre le Président de l'Assemblée Nationale M. Célestin Leroy Gaombalet et l'Ambassadeur Grauls. Celui-ci, suite aux élections et leurs répercussions, pense que la RCA a besoin d'un organe indépendant et permanent chargé de l'organisation des élections.

A l'Assemblée Nationale, l'Ambassadeur Grauls a ouvert l'atelier de sensibilisation des parlementaires sur la Justice et l'Etat de Droit en RCA, organisé en partenariat avec l'Action Mondiale des Parlementaires

et le BINUCA, en présence de Mme Margaret Vogt, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, de celle de l'Union Africaine en RCA, Mme Hawa Hamed Youssouf, et des Ambassadeurs en poste à Bangui.

L'Ambassadeur Grauls et sa délégation ont visité Ngaragba, la plus grande prison de Centrafrique, pour constater de visu les améliorations réalisées suite à sa précédente visite. L'occasion pour les détenus d'adresser leurs vifs remerciements à l'endroit de l'Ambassadeur grâce à qui des améliorations ont été obtenues. De son côté, l'Ambassadeur Grauls a cité les actions conjointes avec les autorités nationales qui ont permis d'effectuer les travaux dans les quartiers de la prison, quartiers qui ont ensuite été visités par les membres de la délégation de consolidation de la Paix.

La délégation de la Consolidation de la paix a quitté Bangui le 15 Octobre 2011.

ALT

RCA: Actualités Politiques

La Cour Constitutionnelle a tranché suite aux élections législatives partielles

La Cour Constitutionnelle s'est prononcée le 26 Octobre sur les contentieux électoraux suite aux élections législatives partielles du 04 Septembre 2011. Sur 13 dossiers en annulation ou en redressement introduits par les candidats malheureux, 12 ont été rejetés confirmant ainsi les différents résultats publiés par le Comité Transitoire des Elections (CTE). Seuls les résultats de la circonscription de Bouar 1 ont été invalidés.



La Cour Constitutionnelle s'est également prononcée sur la requête formulée par le Président du Parti MDREC, M. Joseph Bendounga, demandant l'application de l'Article 34 de la Constitution de la RCA relatif au constat d'une prétendue incapacité physique du Chef de l'Etat à diriger le pays. Sur ce sujet, la Cour s'est déclarée incompétente en la matière.

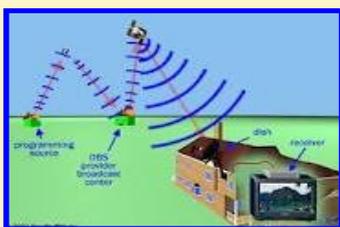
Prochaine réunion régionale de Paix et de sécurité à Bangui



La Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique, Mme Margaret Vogt, a été reçue en audience le 19 Octobre par le Ministre des Affaires Etrangères M. Antoine Gambi. Mme Vogt a instruit le membre du Gouvernement sur la tenue prochaine à Bangui de la Réunion sous régionale de Paix et de Sécurité.

Cette réunion se tiendra à Bangui début Décembre 2011.

Les signaux de Radio et Télé Centrafrique bientôt sur satellite



Le Ministre de la Communication, M. Alfred Tainga Poloko, a procédé le 21 Octobre à la Télévision centrafricaine au lancement des travaux de couverture satellitaire en signaux de Radio et Télé Centrafrique en présence du Ministre de la Justice M. Firmin Feïndiro. Le but de ces travaux est de permettre à la Radio

et Télévision nationales de couvrir toute l'étendue du territoire centrafricain. Cet exercice va permettre au monde extérieur d'avoir accès aux informations diffusées par ces 2 stations. Le Ministre Poloko a déclaré à cette occasion qu'avec les moyens fournis par les partenaires chinois et l'effort consenti par le Gouvernement centrafricain, ces travaux permettront aux centrafricains de suivre le défilé du 1^{er} Décembre 2011 en direct. Pour le Ministre Firmin Feïndiro, « nous venons d'assister à une très grande révolution car notre télévision a été construite depuis les années 70 et n'a pas pu être accessible à tous les citoyens à ce jour. Les efforts déployés permettront aux centrafricains de se sentir chez eux et qu'ils puissent aussi accéder aux images, informations et actualités du pays ».

Ouverture de la deuxième session ordinaire 2011 de l'Assemblée nationale

Le Président de l'Assemblée Nationale, M. Célestin Leroy GAOMBALET, a ouvert le 1^{er} Octobre 2011 la deuxième session ordinaire 2011 de l'Assemblée Nationale centrafricaine pour une durée de 3 mois.

Cette session est axée sur l'examen du budget pour l'exercice 2012 et sur une dizaine de projets ou propositions de loi dont le projet de loi portant organisation de la médecine traditionnelle en RCA, le code de commerce, et celui fixant les principes fondamentaux du régime pénitentiaire.



La cérémonie d'ouverture s'est faite en présence du Premier Ministre Faustin Archange Touadera.

Le 06 Octobre, les 104 élus de la Nation ont participé à l'atelier d'introduction et d'orientation sur les fonctions fondamentales du parlement. L'occasion pour outiller les Députés sur comment mieux gérer leurs rôles de représentation, de législation et de contrôle de l'action gouvernementale. Cet atelier a été organisé par le gouvernement en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union Européenne et l'Ambassade de France en Centrafrique.

Un nouveau parti dans le paysage politique centrafricain, l'ARP



M. Gaston Mackouzangba, ancien Ministre de la Fonction Publique et membre du Parti de l'Unité Nationale

(PUN) a présidé le 15 Octobre 2011 la 1^{ère} Assemblée générale constitutive du Parti d'Action Républicaine pour le Progrès (ARP), dernier né dans le paysage politique en Centrafrique. Après lecture et adoption du statut et du règlement intérieur, il a été mis en place le bureau provisoire du parti dont le Président est M. Gaston Mackouzangba.

RCA: Actualités Politiques (suite)

Un nouvel hôpital de 100 lits à Bimbo

« Hôpital Elisabeth Domitien », c'est le nom donné par le Chef de l'Etat François Bozizé à l'hôpital de 100 lits construit par la Chine à Bimbo et inauguré le 04 Octobre 2011.



Dans son discours, l'Ambassadeur de Chine a déclaré, « le Gouvernement chinois a offert comme assistance à la RCA une cinquantaine de projets en construction, en assistance technique, en études techniques et en don et devises. Concernant les 8 piliers du sommet de Beijing du forum de coopération sino-africaine, le projet des écoles primaires, le centre de la lutte contre le paludisme et l'hôpital de 100 lits ont été réalisés. L'assistance financière a atteint 320 millions de Yuan chinois, la dette de 80 millions de Yuan chinois a été annulée et 449 produits centrafricains peuvent être exportés vers la Chine à taux zéro de Douanes ».

Intervenant en langue nationale, le Président François Bozizé a remercié l'Ambassadeur de Chine pour la marque de coopération sino-centrafricaine exemplaire. Aujourd'hui c'est l'hôpital qui est inauguré, peut-être demain la cimenterie de Nzila. Le Chef de l'Etat a encouragé ses compatriotes de Bimbo à protéger cet hôpital contre les actes de vandalisme. Les travaux de la construction de cet hôpital ont démarrés en Mars 2010 sur une superficie de 5.000 mètres carrés pour un coût de 4 milliards FCFA.

Le Général André Mazi n'est plus

Aux termes d'un communiqué signé du Sous-chef d'Etat -Major des Forces Armées centrafricaines (FACA), le Général André Mazi, Chef d'Etat-Major général des FACA est décédé le 16 octobre 2011 à l'hôpital militaire de Libreville (Gabon) de suite de maladie. La dépouille mortelle du Général André Mazi été rapatriée à Bangui le 21 Octobre 2011 accompagnée du Ministre Délégué à la Défense nationale M. Jean Francis Bozizé qui a fait le déplacement de Libreville.



M. André Mazi, ancien Préfet de la Ouaka et du Bamingui Bangoran a été évacué une semaine plus tôt à Libreville pour des soins. Il a été nommé chef d'état-major de l'armée centrafricaine en 2009.

Suite au décès du Général Mazi, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique Mme Margaret Vogt, a adressé le 25 Octobre une lettre de condoléances au Premier Ministre. Dans le même registre, l'Ambassadeur de France en RCA, M. Jean Pierre Vidon, a adressé sa lettre de condoléances au Président de la République François Bozizé.

La BAD s'installe en RCA



Signature le 17 Octobre 2011 de l'Accord de siège de la Banque Africaine de Développement (BAD) en Centrafrique entre le Ministre des Affaires Etrangères M. Antoine Gambi et la délégation de ladite Banque conduite

par son Directeur général M. Khan, Représentant régional de la BAD avec résidence à Yaoundé.

Après la signature du document d'Accord de siège de la BAD en Centrafrique, le 20 Octobre, avec le Ministre d'Etat aux Postes et Télécommunication M. Abdou Karim Meckassoua, le Représentant régional de la BAD a déclaré, « la signature avec le Ministre d'Etat Maliko qui est le Gouverneur pour la RCA de la BAD concernait les modalités d'établissement du bureau de la BAD en RCA, ce qu'on vient de signer concerne les facilités de communication entre le groupe de la BAD et la RCA. Le bureau national couvrira l'ensemble du pays en vue d'améliorer le dialogue avec les parties prenantes notamment le Gouvernement, les autres partenaires au développement et la société civile mais aussi ce bureau aidera à mieux gérer le portefeuille de la BAD ici ». M. Khan a ensuite été reçu en audience par le Ministre d'Etat aux Finances M. Sylvain Ndoutingai sur les relations RCA-BAD, le projet de bitumage de la route Bouar Garoua-Mboulai et sur l'appui budgétaire accordé à la RCA par la BAD.

Concernant le portefeuille national de la BAD, celui-ci est jugée globalement satisfaisant suite au constat fait le 25 Octobre au cours de la dernière revue semestrielle des 7 projets de Développement liés au social et à l'économie financés par la BAD à plus de 40 milliards CFA.

Une caravane pour la paix dans la Vakaga, la Haute Kotto et le Bamingui Bangoran

« La Médiation organisera une caravane de la réconciliation entre la Vakaga, la Haute-Kotto et le Bamingui Bangoran. Nous aimerions avec la présence des deux Chefs rebelles sillonner toute la région pour signifier à toutes les personnes qui ont pris les armes que maintenant le temps est à la réconciliation. Je me ferai accompagner par Damane Zacharia et Abdoulaye Hissene pour qu'ensemble nous puissions parler de la réconciliation. Nous aurons aussi dans la délégation le Ministre Délégué en charge du DDR, le Ministre en charge de la Défense Nationale, un représentant du Ministère de l'Intérieur et du BINUCA», tels sont les propos de Mgr Paulin Pomodimo suite à l'audience qu'il a eu le 20 Octobre avec le Président de la République François Bozizé sur la question de la sécurité et de la paix en RCA.

Une rencontre a eu lieu le 21 Octobre au BINUCA à ce propos. Cette caravane partira pour les localités de Bria, Ndélé, Sam Ouandja, Birao, Tiringoulou et Siki-kédé.

La caravane aura lieu mi-Novembre 2011 grâce à l'appui financier du BINUCA.

Rassemblées par OK

Activités de l'Unité des Institutions de Sécurité (SIU)

L'Unité des Institutions de Sécurité (SIU) dans la mise en œuvre du DDR et de la RSS

Dans le cadre des activités du BINUCA en faveur de la consolidation de la paix en RCA, la SIU est engagée aux côtés des acteurs du processus de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) et de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS).

Cette contribution de la SIU au DDR se fait tant dans sa phase de conception que d'exécution.

Le lien entre le DDR et la RSS dans les phases de Planification et de mise en œuvre, permet à l'Etat centrafricain de mieux garantir la sécurité à la population et de créer un climat propice au développement du pays.

L'engagement de la SIU en faveur de la Médiation se fait aussi par une participation et une mise à disposition de son expertise pour parvenir à la signature d'Accords de cessez-le-feu et de paix.

Renforcement de capacités des cadres et Officiers de Police sur le processus RSS

Dans le but du renforcement de capacités des cadres et agents de la Police dans l'exercice des missions qui leurs sont dévolues, 80 Commissaires et Officiers de Police ont participé du 20 au 22 Octobre aux Journées d'Information et de sensibilisation sur le processus RSS à l'Ecole Nationale de Police à Bangui. Organisées par la Police centrafricaine en partenariat avec le Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en Centrafrique (BINUCA) ces assises ont servi à informer les hauts cadres de la Police nationale sur le processus RSS, à les sensibiliser sur leurs rôles et les amener à s'approprier cette Réforme.

Suite aux crises politico-militaires qu'a connue la République centrafricaine et qui ont menacé sa sécurité et sa paix intérieure, le Gouvernement Centrafricain a décidé de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) afin de préserver cette paix et cette stabilité et de créer ainsi un environnement favorable au développement.

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RCA, Mme Margaret Vogt, a souligné dans ses propos que le BINUCA reste disposé à accompagner la Police centrafricaine à travers des ac-



Assistance lors de la cérémonie d'ouverture

tions concrètes et que la RSS doit être une affaire de tous. Elle a ajouté qu'une bonne lecture et une compréhension commune serait nécessaire afin d'atteindre les objectifs visés. Pour finir, Mme Vogt a rappelé que l'une des missions du BINUCA est d'appuyer les efforts du gouvernement en vue de rétablir l'autorité de l'Etat et renforcer les capacités nationales pour faire respecter les droits de l'homme et l'état de Droit. Le Ministre de la Sécurité M. Claude Richard Gouandjia a vanté les mérites du BINUCA qui ne cesse d'appuyer la Police en vue du renforcement de capacités de ses agents.

Ces Journées ont été animées, outre les intervenants nationaux, par des experts de l'Unité des Institutions de Sécurité (SIU) et la Section des Droits de l'Homme et Justice (SDHJ) du BINUCA.

Les thèmes traités sont, entre autres, la place du Genre dans la RSS et l'évaluation conjointe du Sous-secteur Police. Les conclusions de ces Journées ont pour objectif de renouer la confiance entre la Population et sa Police.

Col E.J. D.F.

BINUCA INFO

Une publication du Bureau Intégré des Nations Unies en Centrafrique

Coordination :

Aïssatou Laba TOURE

E-mail : tourea@un.org

Siteweb: binuca.unmissions.org

Rédacteurs :

Aïssatou Laba TOURE

Ousmane KABA

Boris NGOUAGOUNI

Pierrette PADOUNZI

Col. E.J. De Fabribeckers

Beatrice Walker

Photos

Serge NYA-NANA

Information Publique BINUCA

PK4 Avenu Boganda Bangui (RCA), Tel: (00236) 21 61 71 85 / 21 61 70 98 / 75 50 85 95
Extension 173 6460. E-mail: tourea@un.org, <http://binuca.unmissions.org>

Activités Droits de l'Homme et Justice (SDHJ)

Accord tripartite entre le BINUCA, l'UNICEF et l'APRD pour la libération des enfants et leur protection



Signature de l'Accord par Mme Vogt, Mme Chapuisat et M. Demafouth

La Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique, Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République Centrafricaine (BINUCA), et co-Présidente de l'Equipe spéciale 1612 des Nations Unies en République Centrafricaine

chargée par le Conseil de sécurité des Nations Unies de surveiller les violations graves commises contre les enfants en situation de conflit, Madame Margaret Vogt, ainsi que la Représentante de l'UNICEF en RCA, Madame Tanya Chapuisat, co-Présidente de l'Equipe spéciale 1612 des Nations Unies en RCA ont signé le 19 octobre 2011 un Plan d'Action pour la libération et la réintégration des enfants précédemment associés à l'Armée Populaire pour la Restauration de la Démocratie (APRD) avec Monsieur Jean-Jacques Demafouth, Président de l'APRD, conformément à la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité et aux recommandations du Groupe de Travail du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés en date du 6 juillet 2011.

Aux termes de ce Plan d'Action, le Président de l'APRD s'est engagé à finaliser le processus en cours depuis 2008 en vue de mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants de moins de 18 ans associés à l'APRD, et à assurer l'accès sécuritaire des enfants dans leurs communautés et des travailleurs chargés de programmes de réintégration de ces enfants dans les zones encore sous contrôle de l'APRD. L'APRD s'est également engagée à assurer la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants. L'APRD sera éligible à être retirée de la liste des parties recrutant/utilisant des enfants figurant dans les annexes du rapport annuel du Secrétaire général des Nations Unies sur les enfants et les conflits armés, après vérification par les Nations Unies que le recrutement et l'utilisation des enfants a complètement cessé, et que tout enfant associé avec l'APRD a été libéré, tel que stipulé dans les engagements et les activités du Plan d'Action signé aujourd'hui. Les activités prévues au titre du Plan d'Action portent sur : la coopération de l'APRD avec les organismes internationaux, y compris l'Equipe spéciale 1612 des Nations en RCA, la libération et la réintégration des enfants asso-

ciés à l'APRD, la sensibilisation pour la prévention du recrutement et la réintégration durable des enfants précédemment associés à l'APRD, l'accès humanitaire sécurisé, et les procédures disciplinaires devant être prises contre les membres de l'APRD, y compris les commandants, qui aident ou soutiennent le recrutement d'enfants, conformément aux normes internationales de protection des enfants. Un suivi des mesures prises sera assuré par les membres de l'Equipe spéciale 1612 des Nations Unies en RCA et leurs partenaires d'exécution. Les activités définies dans le présent Plan d'Action seront exécutées sur une période initiale de 12 mois à compter de la date de la signature du présent Plan d'Action et seront poursuivies jusqu'à la pleine exécution des termes et activités du Plan d'Action dûment vérifiée par l'Equipe spéciale 1612 des Nations Unies.

Dans l'exécution des mesures prises dans le cadre du présent Plan d'Action, l'APRD sera guidée par les principes suivants:

- 1 Intérêts supérieurs de l'enfant** – Toutes les mesures visant à assurer la libération des enfants, leur protection et la prévention du recrutement seront prises en fonction des intérêts supérieurs de l'enfant.
- 2 Participation et prise en compte de son avis** – Toutes les activités entreprises pour empêcher que des enfants ne soient associés à des forces armées et groupes armés et pour garantir la libération des enfants, assurer leur protection et leur réintégration dans la société prévoiront la participation active des communautés, des enfants et des familles concernés.
- 3 Respect du droit de l'enfant à être libéré des forces et groupes armés** – Le recrutement ou l'utilisation illégale des enfants est une violation des droits de l'enfant ; des activités préventives doivent être menées de manière continue ; la libération, la protection et la réinsertion des enfants doivent être recherchées en permanence et ne doivent pas être conditionnelles à l'existence d'un conflit ou d'un processus de désarmement et de démobilisation des adultes.
- 4 Non-discrimination** – Il ne doit y avoir aucun avantage accordé ou refusé à un enfant du fait de son appartenance ethnique, de son sexe, de la durée de son association à des forces armées, de la manière dont il a été recruté et utilisé dans les forces armées, ou de tout autre considération, caractéristique ou vulnérabilité.
- 5 Responsabilité et transparence** – L'APRD sera responsable de la mise en œuvre de ses engagements au titre du présent Plan d'Action de manière transparente, en coordination avec l'Equipe spéciale 1612 des Nations Unies en RCA et son Groupe de Travail; d'établir et d'utiliser des mécanismes de surveillance et de communication des violations ; et de prendre des mesures disciplinaires à l'encontre des responsables de violations graves.
- 6 Confidentialité et garanties de protection** – Les informations personnelles concernant les violations des droits des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants par des forces et groupes armés, sont confidentielles ; le caractère confidentiel du Mécanisme de surveillance et de communication de l'information des Nations Unies sera respecté et des garanties de protection des victimes, des témoins, des familles, des informateurs et des observateurs seront arrêtées par écrit avec l'Equipe spéciale 1612 des Nations Unies en RCA.

BW

Multiples cas de violations des droits des femmes à Bambari

235 cas de violation des droits de la femme et de la jeune fille ont été enregistrés entre janvier et septembre 2011 dans la Préfecture de la Ouaka par le centre d'écoute de l'Association des Femmes Juristes de Centrafrique (AFJC) qui travaille en collaboration avec l'ONG Mercy Corps dans le domaine de promotion des droits de la femme à Bambari. Selon l'agent juriste du centre d'écoute de l'AFJC de Bambari, Lydie Fernandez Wiwélé les principaux cas de violences dont les femmes sont victimes dans la Ouaka sont entre autres les pratiques traditionnelles néfastes, en particulier l'excision, l'agression physique, le viol, le mariage précoce. Sur les 235 cas de violence enregistrés, 155 ont fait l'objet de conciliation au centre d'écoute des femmes juristes. Les auteurs de certains de ces cas de violation jugés graves, ont été poursuivis en justice grâce à l'appui du centre d'écoute de

l'AFJC.

Par ailleurs une campagne de sensibilisation est organisée par le centre pour inciter les parents à envoyer leurs filles à l'école et sur le concept Genre.

Selon les enquêtes de l'ONG Mercy Corps en partenariat avec l'AFJC, le poids de la tradition constitue la principale cause de violation des droits des femmes dans la Ouaka. Le centre d'écoute de l'AFJC travaille en collaboration avec l'ONG Mercy Corps dans le cadre de la promotion des Droits de la femme et a pour objectif d'apporter divers appuis aux femmes victimes de violence, appuis allant de l'assistance psycho-sociale au paiement des frais de traitements médicaux ou de dépôt de plainte.

Célébrations onusiennes

Célébration en Centrafrique de la 66^{ème} Journée des Nations Unies

Stand du BINUCA lors de la JNU 2011

‘Ensemble pour le bien de tous les centrafricains’ est le thème de la 66^{ème} célébration de la Journée des Nations Unies de cette année en RCA. Célébration qui a eu lieu le 24 Octobre au Jardin du Cinquantenaire à Bangui en présence du

Premier Ministre Faustin Archange Touadera, du 2^{ème} Vice-président de l’Assemblée Nationale, des membres du Gouvernement, des Ambassadeurs et des Représentants des Agences du Système des Nations Unies.

Dans son mot d’ouverture la Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RCA, Mme Margaret Vogt, a indiqué que les Nations Unies ont accompli des progrès extraordinaires en RCA et qu’elles ont pour mission de bâtir un monde meilleur. Elle a lu le message du Secrétaire général des Nations Unies en ces termes, « Certains disent que notre planète est surpeuplée. Pour moi, être 7 milliards est une force. Depuis la naissance des Nations Unies, voici aujourd’hui 66 ans, nous avons accompli des progrès extraordinaires. Nous vivons plus longtemps. Nos enfants sont plus nombreux à survivre. Nous sommes de plus en plus nombreux à vivre en paix, dans un État de droit démocratique. Comme nous l’avons vu en cette année riche en événements, partout des gens choisissent l’action pour défendre leurs droits et leurs libertés d’êtres humains. Et pourtant tous ces progrès sont en péril. Ils sont menacés par la crise économique,

par la montée du chômage et des inégalités, par les changements climatiques. Partout dans le monde, trop nombreux sont ceux qui vivent dans la peur. Trop nombreux, ceux qui pensent qu’ils ne peuvent plus compter sur leur gouvernement ou sur l’économie mondiale. En ces temps incertains, une seule voie nous est offerte : nous rassembler autour d’objectifs communs. À problèmes mondiaux, solutions mondiales ».

Prenant la parole le chef du Gouvernement M. Touadera a salué les efforts de l’ONU aux côtés du Gouvernement centrafricain et les bonnes relations qui ont toujours caractérisé leur partenariat. Il a ajouté que la RCA a encore besoin de cette organisation internationale pour réaliser les grands chantiers des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). M. Touadera a poursuivi qu’il voudrait joindre sa voix à celle du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki Moon, pour reconnaître que jamais l’ONU n’a été aussi nécessaire au monde que maintenant. Dans son entendement, cela se traduit pour la RCA comme une nécessité pour les réalisations antérieures et présentes, l’espoir et la certitude des réalisations futures car la RCA a encore besoin de l’ONU et de l’ensemble des partenaires au développement pour réaliser sa vision pour les générations futures. Pour le Premier Ministre centrafricain, les défis sont nombreux et les besoins immenses cependant la RCA, précise-t-il, ne manque pas de potentiels au premier rang desquels figure sa population majoritairement jeune et désireuse de construire un avenir meilleur. Il a rappelé les ressources naturelles et minières, que regorge la RCA. L’appui de l’ensemble de la Communauté internationale est pour M. Touadera une garantie pour les générations présentes et futures dans un espace viable dans l’Unité, la Dignité et le Travail. Pour conclure, le Premier Ministre a réaffirmé devant la communauté internationale la ferme volonté de son pays pour tout mettre en œuvre afin de permettre une paix durable et garantir la sécurité du territoire centrafricain.

ALT

La Centrafrique dans un Monde de 7 milliards d’habitants

Le Gouvernement centrafricain en partenariat avec l’UNFPA ont organisé en fin Octobre une marche de soutien entre générations de 7 à 77 ans dans le cadre de la célébration « d’un monde à 7 milliards d’habitants ». Les marcheurs venus des différents points à savoir la Télévision centrafricaine, Siot et Stade Bonga Bonga, se sont retrouvés au Stade 20.000 places.

Dans leurs différentes interventions, les représentants de la jeunesse, des femmes et des personnes du 3^{ème} âge ont réclamé une plus grande représentativité dans les instances de prise de décision. Selon Mme Marcel Gotianga, Secrétaire générale de l’Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA), « dans les 7 milliards d’habitants, il y a plus de 4 milliards de femmes et ces femmes occupent une place prépondérante dans la vie. Nous voulons qu’une place soit accordée aux femmes dans les instances de prise de décision pour réduire l’inégalité qui risque de compromettre la paix dans le pays, que le Gouvernement nous aide à réduire la mortalité maternelle ». Pour le Ministre de l’Ecologie François Naouéyama, la population doit changer de comportement en vue de préserver l’environnement et de garantir la paix en RCA. Mme Marguerite Kofio, Présidente de l’OFCA a déclaré que « les femmes sont faiblement représentées dans les institutions de l’Etat, bien qu’elles constituent la majorité de la population. Elles ne comptent que 13 députées sur 105 dans la 5^{ème} législature et 6 postes dans l’actuel gouvernement sur 34 Ministres. Ce nombre est insuffisant car inférieur au quota de 30% fixé par les Nations Unies ».

La fin de la campagne 7 milliards a été marquée le 31 Octobre, jour du passage du cap de 7 milliards d’habitants dans le monde, par la remise par le Premier Ministre Faustin Archange Touadera et Mme Thérèse Zéba de cadeaux aux « bébés 7 milliards » à la maternité du Camp Henri Izamo de la Gendarmerie nationale. Dans son discours de circonstance, la Représentante résidente de UNFPA a plaidé pour que cette journée soit le point de départ d’une accélération effective et concrète de la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

ALT

Information Publique BINUCA

ACTIVITES SNU

FMI: Une mission du FMI à Bangui



L'Ambassadeur de l'Union Européenne en Centrafrique, M. Guy Samzun, a été reçu en audience le 17 Octobre 2011 par le Ministre d'Etat aux Finances M. Sylvain Ndoutingai sur la mission à Bangui du Fonds Monétaire Internationale (FMI) et les réformes institutionnelles des Finances publiques en RCA.

Selon M. Guy Samzun, « on a parlé de la restructuration du système institutionnel pour suivre toute la réforme des Finances publiques. Il y a eu un certain nombre de recommandations mais nous avons d'ores et déjà dans ce pays un programme de réforme des Finances publiques avec un certain nombre d'actions prioritaires à mettre en œuvre et c'est ce programme qui va être révisé maintenant et qu'on va continuer à mettre en œuvre car les chantiers sont nombreux ».

La délégation du FMI et de la Banque Mondiale a été reçue en audience, à Bangui, par le Ministre d'Etat aux Finances le 03 Novembre 2011.

BM: 8 millions de Dollars pour la paix au Nord-Ouest



Le 31 Octobre a eu lieu à Bangui la validation de 3 études commanditées par la Banque Mondiale relatives au Projet de Réhabilitation communautaire dans les zones affectées par les conflits. L'atelier présidé par la Chef de service de Programme au Ministère du Plan assistée du spécialiste en développement communautaire à la Banque Mondiale a permis aux différents participants l'adoption desdites études. Ces études sont basées sur le cadre de gestion environnemental, le plan de gestion des pesticides et le cadre de réinstallation de la population dans les Préfectures de l'Ouham, de l'Ouham Pende et de la Nana-Gribizi. Selon le spécialiste en développement communautaire à la Banque Mondiale, « à travers ces 3 études, la Banque Mondiale souhaite que les activités menées dans le cadre de ses programmes ne puissent pas affecter le cadre environnemental, social ou les infrastructures ».

Ce projet va être exécuté dans les zones du Nord-Ouest qui sont les zones actuelles de démobilisation des ex-combattants du processus DDR. Il va contribuer à la consolidation de la paix en appuyant les communautés à se relever, à avoir des activités génératrices de revenus, à avoir des services sociaux de base dans le cadre de la réhabilitation, mais également à faire de la relance de leurs propres projets de production agricole.

Le coût global du projet est d'environ 8 millions 600 mille Dollars qui seront répartis à travers 4 ONGs de mise en œuvre.

PBF: Mise en place d'une plate-forme de consolidation de la paix en RCA



Les travaux de l'atelier d'information et de mise en place d'une plate-forme de consolidation de la Paix en Centrafrique ont été ouverts le 05 Octobre à Bangui. La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Boubacar Jagne, représentant la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique. Selon M. Boubacar Jagne, « cet atelier représente un intérêt particulier car il permet aux ONG nationales, à l'instar d'autres composantes de la société civile, de se doter des outils et des connaissances nécessaires pour le développement de la République Centrafricaine. La réussite des projets financés par le Fonds de Consolidation de la Paix dépend en grande partie de la participation effective de ces ONG ». L'objectif étant d'esquisser une vision plus claire sur le rôle des ONG dans la réalisation des efforts de consolidation de la Paix, ce grâce à l'allocation des Fonds mis à la disposition de la RCA. Il s'agit d'une part de pérenniser les acquis des deux tranches de financement et d'autre part de les renforcer pour insuffler les initiatives locales de développement. Pour le Président du Conseil Inter ONG en Centrafrique (CIONGCA), M. Modeste Gonda, « le but est de pouvoir se positionner sur le Fonds de Consolidation de la Paix car le positionnement des ONG nationales au niveau de ces Fonds est encore très calamiteux. Nous voulons avoir des informations afin que s'il y a une possibilité de 3^{ème} allocation, les ONG nationales puissent se positionner et pouvoir lever ces fonds pour des activités pérennes ».

Les objectifs de cet atelier sont de promouvoir une démarche stratégique intégrant toutes les ONG et associations nationales, sensibiliser les participants sur le Fonds de Consolidation de la Paix et de ses activités en RCA et mettre en place un organe technique de consolidation de la paix au sein du Conseil Inter ONG de Centrafrique (CIONGCA).

ACTIVITES SNU (Suite)

UNICEF: Lutte contre les violences liées au Genre



L'atelier de formation sur les Procédures Opérationnelles Standards (POS) en matière de violences basées sur le Genre en RCA a été ouvert le 03 Octobre 2011 à Bangui. La cérémonie était présidée par la Ministre en charge des Affaires sociales, de la solidarité nationale et de la promotion du Genre, Mme Petro Koni Zézé, aux côtés de la Représentante de l'UNICEF en RCA, Mme Tanya Chapuisat. Pour le membre du Gouvernement seule la prévention et une réponse adéquate et conséquente permettant de garantir une intervention collective et efficace. Selon Mme Pétro Koni Zézé, « *des agressions sexuelles ont été massives avec de graves conséquences sur tous les plans, social, psychologique, économique et sanitaire. En vue de contribuer à la réponse aux situations d'urgence et aux problèmes humanitaires que connaît la RCA, le Gouvernement a mis en œuvre un projet d'assistance aux victimes dans les zones affectées par les conflits et a bénéficié de l'appui financier des partenaires, ce qui a permis à plusieurs ONG de se déployer sur le terrain* ». Pour Mme Tanya Chapuisat, « *selon l'enquête MIX II de 2010 en RCA une femme sur 5 affirme avoir été victime d'une forme quelconque de violence physique. 81% des femmes affirment avoir été victimes de violences psychologiques. 56% des femmes ont affirmé qu'il y a un manque de confiance en ce qui concerne la gestion de l'argent dans leur ménage, ce qui constitue un obstacle dans l'autonomisation des femmes* ».

Pour rappel, en 2008 le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki Moon, à l'occasion de l'ouverture de la Commission du statut de la femme, a lancé une campagne intitulée '*Unis pour mettre fin à la violence contre les*

PNUD: Appui à la Réforme du cycle électoral en RCA



La Directrice pays du PNUD, Mme Anne Marie Clukers, a été reçue en audience par le Ministre de l'Administration du Territoire, M. Josué Binoua, sur l'appui du PNUD au Ministère de l'Administration du Territoire concernant les études techniques et les expériences en matière d'institutions électorales. Selon Mme Anne Marie Clukers, « *nous avons vu si tous les derniers détails qui nous amènent dans certains pays comme le Canada, le Ghana, le Sénégal, le Bénin et le Cameroun pour s'inspirer des expériences des autres pays en matière d'institutions électorales sont prêts* ».

Lors de ce voyage d'échanges, le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, M. Josué Binoua, et sa délégation ont été reçus en audience par son homologue du Bénin et le Président sénégalais Me Abdoulaye Wade.

La mission est retournée à Bangui le 06 Novembre 2011.

BINUCA: Nécrologie

Mme Margaret Vogt, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique présente ses condoléances et celles de tout le personnel du BINUCA à l'endroit de nos collègues éprouvés par la perte d'un proche.

Toute la compassion et solidarité du bureau envers :

- Mme Aïssatou Laba TOURE, Chef de Section Information Publique, qui a perdu sa jeune sœur Mme Ndiaye, née Seynabou TOURE ;
- Mme Line Mbomneyen DIMASSE, Assistante de sécurité à UNDSS, qui a perdu son fils M. William Bonheur TORKAN ;
- M. Cheikh DIOUF, Conseiller de sécurité du Système des Nations Unies en RCA, qui a perdu son père M. Papa Mamour DOIUF ;
- M. Abdoulaye DIOUF, Commissaire divisionnaire de classe exceptionnelle à la SIU, qui a perdu son grand frère M. Moussa DIOUF ;
- M. Abdourahmane KANE, Conseiller pénitencier à la SDHJ, qui a perdu son grand frère M. Ababacar Mbaye KANE ;
- M. Odilon KOBELELO, Assistant aux Ressources humaines, qui a perdu son beau père M. Abel DJA-PAGAZA ;
- M. Serge NYA-NANA, Technicien audiovisuel à la PIU, qui a perdu son frère M. Hermann ABDOUL.

Rassemblées par BN